Rapport de l'Assemblée Générale du 04 avril 2007

Sont présents :

- Astrid GHISLAIN
- Brigitte TILMANT
- Jean-Pierre BINAME
- Pierre WILLOT

Sont acceptés comme nouveaux membres de l'Assemblée Générale

- Vinciane GILISSE
- Didier MBONIGABA
- Frank DELANDSHERE

Ordre du jour

Vérification des comptes 2006 et approbation du budget 2007

Les comptes et le budget 2007 sont approuvés par l 'assemblée générale qui donne décharge aux administrateurs pour l'exercice 2006. L'AG demande que, pour les années suivantes, les comptes présentent une répartition du chiffre d'affaire en fonction des différents domaines de travail. Elle félicite aussi PW pour le travail accompli en un an.

Les membres du Conseil d'Administration

L'Assemblée Générale confirme les administrateurs dans leur fonction.

Présentation des activités en vue

Les différents projets de Self-Reliance ont été présentés à l'Assemblée Générale. Ils sont tous repris à la page des Projets. Trouver des sponsors pour financer la mise au point d'un logiciel comptable pour associations demeure un objectif d'actualité.

Politique informatique

L'Assemblée Générale approuve le passage définitif vers le monde libre (système d'exploitation et logiciels). Seul le programmeur gardera une version Windows, pour des raisons de compatibilité de site web sur tous les navigateurs.

L'assemblée générale approuve aussi le travail de réflexion sur l'élaboration d'une charte de bon usage, bonne pratique, bonne santé quant à l'utilisation de l'outil informatique (aspects environnementaux notamment).

Organisationnel

L'assemblée générale mandate PW pour qu'il remette au conseil d'administration une proposition concrète sur les possibilités de financement alternatif des rémunérations du personnel. Ceci permettrait de diminuer les charges salariales tout en restant équitable sur la contribution de SR au bien commun.

Convention avec Wall-T

Wall-T ne rentrera plus dans les objectifs de Self-Reliance en ce qui concerne le développement durable et spécialement sur l'adoption du logiciel libre.
Pierre ne peut pas pour l'instant arrêter son travail avec Wall-T car son mi-temps salarié en dépend. La réflexion est ouverte sur le futur de la collaboration avec Wall-T.
Trois propositions sont mises sur la table :

- N'arrêter la collaboration avec Wall-T que lorsqu'il y a d'autres contrats pour compenser
- Trouver des contrats de formations avec d'autres opérateurs subventionnés par la Région wallonne.
- Inciter doucement les clients actuels de Wall-T que nous gérons à demander des formations avec un logiciel libre, pour qu'ils poussent Wall-T à accepter ces formations.
  L'assemblée générale fait aussi remarquer que, sauf via un avenant à la convention accepté de part et d'autre, la résiliation du contrat avec Wall-T n'est possible qu'avant le 1er août de chaque année.

Pour l'Assemblée Générale
Pierre WILLOT
Délégué à la gestion journalière